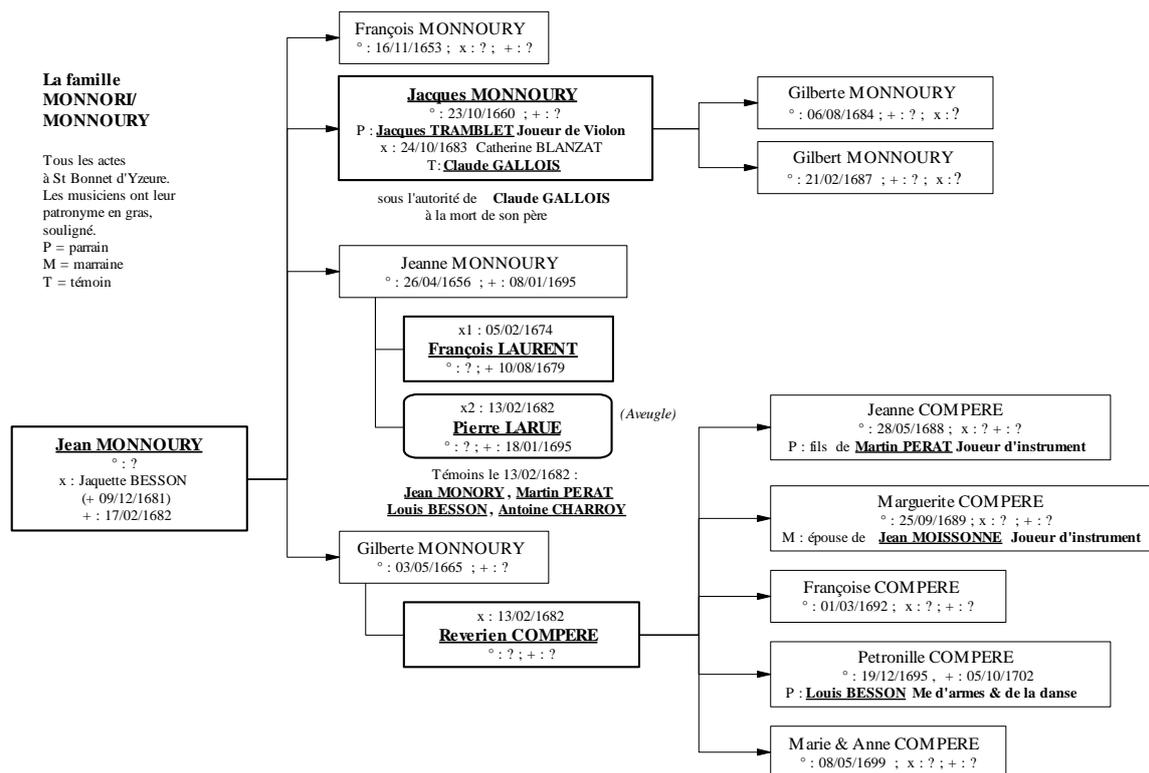


Fêtes de Mouches & rats d'archives

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre/C.D.M.D.T. 03

Endogamie chez les joueurs d'instruments moulois, fin XVIIe

Le troisième jour du mois de février mil six cent quatrevingt
à deux après trois publications et bande d'un faitte aux grandes
demises paroissiales. perdus trois diables dimanche ou fête
congruente sans que nous ayt paru aucune empêchement canonique
mariagee son acte accomplie entre Pierre Larue joueur
admettant. Sauoy; Franne monnoury l'osue et Franche Laurand
tous habitans d'icte paroisse, Et encore entre Reuverien
compbe ausfy Joueur d'instrum' Sauoy; gilberte monnoury
fille de tray or de feu jacquette bisson d'icte paroisse mariagee faite
le 13/02/1682 de par monnoury p'ce, demartin p'ce et
Louis Bisson me d'armes de la danse, de paul cochet
danthoine sebiary d'anthoine charroie tous cyquels ont declare
ne scauoir signer excepte ledicta bisson de p'ce qui ont
signe auq moy tnaire pubsigne Louis Besson
martin p'ceat Gauderois



Transcription n°30

Le troisième jour du mois de février mil six cent quatre-vingt / et deux après trois publications des bans dhum[en]t faictes aux prônes / des messes paroissiales pendant trois divers dimanches ou festes / consécutifs sans qu'il ne nous ayt paru aucun empeschement canonicque / mariages ont été accomplis entre Pierre Larue joueur / d'instrum[ent] d'avecq Jeanne Monnoury veufve de François Laurand / tous habitants de cette paroisse et encore entre Reverien / Compere aussy joueur d'instrum[ent] d'avecq Gilberte Monnoury / fille de Jean et de feu Jacqueline Besson lesdicts mariages faicts / en p[résen]ce de Jean Monnoury père, de Martin Perrat et / Louis Besson M[âit]re en faict d'arme et de la danse, de Paul Cochat / d'Anthoine Sebian, d'Anthoine Charroix tous lesquels ont desclaré / ne scavoit signer excepté les dicts Besson et Perrat qui ont / signé avecq moy vicaire soussigné

Commentaire n°30

Vive les mariées ! Un petit acte de mariage bien sympathique [A.D. Allier, Moulins, registres paroissiaux de Saint-Bonnet d'Yzeure, annexe de Saint-Jean] de 1682 nous plonge au cœur de la corporation des joueurs d'instruments, en cette fin du XVIIème siècle. Afin de rendre plus claires les explications qui suivent, vous pouvez vous reporter à l'arbre généalogique joint.

Donc les sœurs Monnory (ou Monnoury, voire Malnoury) épousent deux musiciens, en présence, parmi les témoins, d'un maître de danse (le double état de maître d'armes & de danse est régulièrement attesté à Moulins et à Bourges) qui semble bien, vu son patronyme, être leur oncle. Si l'on suit à la trace tous les protagonistes de ces noces, on n'est pas au bout de nos surprises : Jean Monnoury, le père, qui meurt deux semaines plus tard, est qualifié à son décès de « Joueur d'instrument » lui aussi. Le 5 Novembre de la même année, Anthoine Charroy joueur d'instrument, a un fils. Jacques Monnoury, frère aîné des jeunes mariées, lui aussi joueur d'instrument, se marie le 4 octobre 1683. Le 6 Janvier 1685, Martin Perrat, joueur d'instrument est papa à son tour. Les premières noces de Jeanne Monnoury ont eu lieu le 5 février 1674, et François Laurent, son mari était... vous devinez ?

En ce qui concerne les deux témoins restants, Paul Cochat et Anthoine Sebian, leur présence assidue à de nombreux événements relatifs à des musiciens laisse à penser que, s'ils ne jouaient pas, ils étaient très près du milieu des joueurs d'instruments. Si tous ces gens-là ne semblent pas rouler sur l'or, leurs qualités musicales n'en sont pas moins certaines : Martin Perrat, Louis Besson, et Anthoine Charroy accédèrent à la maîtrise quelques années plus tard. Et Jacques Monnory prit, devant notaire, un élève en 1684.

Se dessine alors devant nous un microcosme où les unions se tissent à l'intérieur d'une même profession. Même s'il ne semble pas y avoir de matériel, de fournitures, voire de clientèle à transmettre, tout se passe comme dans les artisanats de transformation. Tous ces gens-là vivent dans un périmètre restreint, une paroisse: les Monnoury, Perrat, Compere, Larue habitent tous dans la rue « *Soubs Saint-Jean* », au milieu de gens de condition modeste, et leur imposition est comparable. Autant d'indices pour comprendre la vie des musiciens populaires en milieu urbain au XVIIème siècle.

Mots-clés

Bourbonnais / XVIIe / Musique / État Civil / Ménestrandise / Manuscrit